



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 28 janvier 2021

La campagne de vaccination démarrée le 7 janvier dernier dans les Landes, poursuit sa montée en charge au rythme de l'approvisionnement de vaccins.

Le cap des 10 000 vaccinations dans les Landes a été franchi hier 27 janvier pour une cible départementale de 6 150 vaccinations fixée sur le mois de janvier.

11 006 personnes ont été vaccinées au 28 janvier dans les Landes dans le respect de la stratégie nationale qui s'appuie sur les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS). Cette stratégie prévoit un déploiement de la vaccination ciblé en priorité sur les publics les plus fragiles, au premier rang desquels les personnes âgées des établissements collectifs et le personnel à risque y travaillant, pour éviter des décès et la saturation du système hospitalier et ainsi revenir à une vie normale le plus rapidement possible.

- **47 EHPAD vaccinés sur 61 établissements, 3 061 résidents présentant des risques : Les personnes âgées en établissements (EHPAD et Unités de soins de longue durée)** qui sont les plus à risque de développer des formes graves de la maladie et les plus impactées par les décès liés à la Covid-19 sont en effet les personnes concernées en première intention par la vaccination ;

La 2^{ème} injection (rappel du vaccin) démarre également en cette fin de semaine pour les 3 EHPAD qui avaient vaccinés les 7 et 8 janvier dans le respect des 3 semaines. **54 vaccinations (2^{ème} injection)** ont été réalisées ce jour.

- **4 542 professionnels de santé hospitaliers et libéraux, du médico-social, du secours à la personne et de l'aide à domicile ayant 50 ans et plus ou un facteur de risque ;**
- **3 197 personnes âgées de 75 ans et plus hors EHPAD ;**
- **206 personnes vulnérables à très haut risque** (ex : atteints de cancers, de maladies rénales, de poly-pathologies, de maladies rares, de trisomie 21, aux transplantés, ...)

10 centres de vaccination pour faciliter le déploiement territorial de la vaccination :

Depuis le 18 janvier, le périmètre de la vaccination a été élargi aux personnes âgées de 75 ans et plus et des personnes vulnérables à très haut risque, lesquelles pourront se faire vacciner progressivement (au fur et à mesure des livraisons des vaccins)

Les premiers centres de vaccination portés par les trois centres hospitaliers de Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Dax ont été mis en place jeudi 7 janvier. Un centre a ouvert à Aire-sur-l'Adour depuis lundi 18 janvier, à Mimizan le 20 janvier, et à Dax (salle Amélie Charrière) le 21 janvier.

4 centres ouvrent mardi 2 février :

Les centres de Amou, Biscarrosse, Capbreton, Labrit accueilleront pour vacciner dès mardi 2 février :

CV MSP AMOU	Salle de l'Etoile	Prise de rdv sur Maiaia	Du lundi au vendredi 8h-12h / 13h30-17h30
CV BISCARROSSE	Salle Latecoere Avenue Pierre Georges Latecoere	Prise de rdv sur Doctolib tel : 05 58 82 70 64	Du mardi au vendredi de 8h- 12h/13h30-17h30 ; Samedi 8h-12h
CV CERS CAPBRETON	CERS Capbreton	Prise de rdv sur Doctolib Tel : 05 58 72 72 15	Du mardi 2 février au samedi 6 février de 8h30- 12h30/13h30-17h30 ; Puis du lundi au samedi de 8h30-12h30/13h30-17h30 ;
DCV MSP LABRIT	Salle des Fêtes	Prise de rdv sur Maiaia tel : 05 58 51 09 39	du mardi au samedi De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30

La demande de vaccination est très forte, les plannings de rendez-vous sont extrêmement remplis et malgré l'ouverture de centres supplémentaires, il reste nécessaire d'étaler les vaccinations sur plusieurs semaines, selon le rythme de livraison des vaccins.

Il est demandé aux personnes qui souhaitent se faire vacciner d'être patients et à ceux qui n'ont pas de rendez-vous d'éviter de se rendre directement dans les centres de vaccination. Il ne leur sera pas donné de rendez-vous.

Les centres de vaccination fonctionneront au moins jusqu'au 15 février.

L'arrivée de nouveaux vaccins comme le MODERNA permettra davantage de facilité dans son utilisation (stockage à -20 degrés). Il pourra ainsi être administré plus facilement et par un nombre plus important de professionnels de santé. **Les professionnels de santé libéraux seront ainsi mobilisés encore davantage pour assurer le déploiement de ce vaccin** dans les prochaines semaines.

➔ **Modalités de prise de rendez-vous sur les centres de vaccination :**

Les personnes prioritaires sont invitées à prendre rendez-vous dans le centre de vaccination le plus proche de chez elles :

- ▶ La liste des centres de vaccination, avec les coordonnées et les liens pour les prises de rendez-vous sont accessibles en ligne via **Santé.fr** (localisation géographique de tous les centres)
- ▶ Un outil de prise de rendez-vous en ligne est relié à **Santé.fr** pour chaque centre de vaccination (Doctolib ou Maïia)
- ▶ Un **n° vert national 0800 009 110** est en place
- ▶ La Préfecture des Landes met également en place un **numéro téléphonique départemental dédié 05 58 06 72 98**

Contact presse

Tél. : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82

Mél. : pref-communication@landes.gouv.fr